



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Formation Plénière

Séance du lundi 10 juillet 2017

Le lundi 10 juillet 2017, à 13h30, les membres composant le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier, dûment convoqués le 30 juin 2017, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Philippe AUGÉ, Président de l'Université de Montpellier, en Salle des Actes - Site du Triolet.

Membres présents avec voix délibératives :

M. ANSELME - C. ASSAF - P. AUGÉ - A. DEBANT - B. FABRE - C. FIORIO - G. GIBELLO - C. GRAU - H. HERRADA - O. JONQUET - S. KHACHNI - C. LAGARDE - G. MASSIERA - D. PAUMELLE - R. PEYRAT - S. RAPIOR - I. TOURNIER - B. TROTABAS - J.P. UDAVE.

Membres représentés avec voix délibératives :

M-H. BODILIS - J. BOICHE - A. DELJARRY - M.C. GOLDSMITH - L. LACHAUD - P. PIERROT - J. SOETE - L. VOYARD.

Membres absents :

I. BENTALEB - A. BRIGTHON - C. CAZES - M. CHARDÈS - T. GUILLET - A. HUGET - E. IMBERT - A. MOULET - T. ROBERT - M. RICHEL.

Membres présents avec voix consultatives :

F. DOMEIZEL, Représentant du Recteur.
D. FICHOT, Agent Comptable.

Membres invités :

F. HENN, Vice-Président délégué aux relations internationales.
A. VANDEVENTER, Vice-Président Etudiant.
J-P. RESPAUT, Vice-Président chargé de la Formation et de la Vie Universitaire.
J. MERCIER, Vice-Président chargé de la Recherche.
A. FICHARD-CARROLL, Vice-Présidente déléguée à la responsabilité sociale de l'université.
M. GUEDJ, Vice-Présidente déléguée à la diffusion de la culture scientifique et à la valorisation des patrimoines historiques.
B. MAURIN, Vice-Président délégué au développement durable.
F. PIERROT, Vice-Président délégué à la valorisation et aux partenariats industriels.
R. JACQUET, Directeur Général des Services.
P. SAURET, Directrice Générale des Services adjointe chargée de la formation et des vies étudiante et institutionnelle.
P. LASHERMES, Directeur Général des Services adjoint chargé des ressources humaines, des affaires budgétaires, de la recherche et des partenariats.
S. PONS, DGS adjoint chargé de l'analyse stratégique et de la conduite du changement.
C. PINERO, Directeur de la Direction des Ressources Humaines (DRH).
F. BESSIERE, Directeur de la Direction des Affaires Financières (DAF).
B. LUPORSI, Directrice des Affaires Générales et Institutionnelles (DAGI).
G. LAN SUN LUK, Directeur de la Direction de l'Innovation et des Partenariats (DIPA).
S. GROPP, Directrice du Service Commun de Documentation (SCD).
S. PRAVOSSOUDOVITCH, Directeur de Polytech Montpellier.
L. VIAN, Directrice de l'UFR Pharmacie.
P. PETEL, Directeur de la Faculté de Droit et de Science politique.
D. DELIGNIERES, Directeur de l'UFR STAPS.
M. MONDAIN, Directeur de la Faculté de Médecine.
P. PUJAS, Directeur de l'IUT de Béziers.
J.F. DUBÉ, Directeur de l'IUT de Nîmes.
A. LOUBES, Directrice de l'IAE.
A. HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences.
M. VALENZA, Directeur de l'IUT Montpellier-Sète.
E. DOUAT, Directeur de l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG).
J. LARIONOVA, Directrice du DS Chimie.
M. HERZLICH, Directeur du DS Mathématiques, Informatique, Physique et Systèmes (MIPS).
C. RAMONATXO, Directrice Adjointe du Département Scientifique Biologie-Santé.
M.-E. RENAULT, Directrice Adjointe du CFA EnSup-LR.
C. THERON, Chef du Service Pilotage et Qualité RH (DRH).
J. CHAREYRE, Chef du Service de la Vie Institutionnelle et Statutaire (DAGI).
L. ERLEVINT, Chef du Bureau coordination et contrôle de la paie (DRH).
M. GUERRERO, Gestionnaire - Service maîtrise d'ouvrage et ingénierie - Direction du Patrimoine Immobilier (DPI).
N. BANGARDA, Chargée de gestion administrative et financière - Labex Cemeb.

N. GIRAUD, Chef de cabinet.

R. BENYAICH, Pôle Support et Pilotage, CFA EnSup-LR.

C. GOZE, Directeur de recherche - CNRS.

S. ROUSSET, Ingénieur d'Etude - Laboratoire Charles Coulomb Montpellier.

F. BOUZEKRI, Stagiaire - Rectorat.

V. ROSAZ, C. FASTREZ, Bureau gestion et suivi des conseils d'établissement (DAGI).

Membres en exercice : 37

En début de séance : 27 membres présents et représentés (19 présents, 8 représentés).

Les membres présents formant au moins la moitié des membres en exercice, le conseil peut délibérer en application de l'article 15 des statuts de l'Université.

Monsieur le Président ouvre la séance et propose de désigner Madame RAPIOR, secrétaire de séance, ce qui est accepté à l'unanimité.

Ces formalités remplies, le Président aborde les questions inscrites à l'ordre du jour.